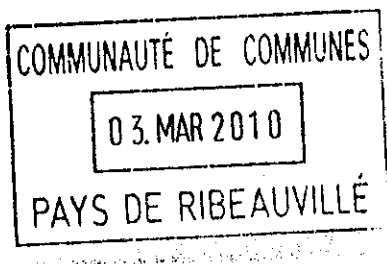


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN  
**COMMUNE DE SOULTZEREN**  
ARRONDISSEMENT DE COLMAR  
68140  
Téléphone : 03.89.77.31.60 - Télécopie : 03.89.77.00.85

Sultzeren, le 1<sup>er</sup> mars 2010



Monsieur le Président  
Syndicat Mixte  
Montagne – Vignoble & Ried  
Communauté de Communes du  
Pays de Ribeauvillé  
1, rue Pierre de Coubertin


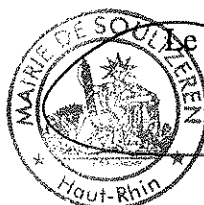
68150 RIBEAUVILLÉ

## BORDEREAU D'ENVOI

Objet : avis sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale Montagne Vignoble et Ried

Réf. : votre envoi du 24.11.2009 – Affaire suivie par Stéphanie LOTZ

Désignation des pièces	Nombre	Observations
Délibération du Conseil Municipal de SOULTZEREN n° B 1 du 11 février 2010	1	<i>Pour attribution.</i>

Le Maire,  
  


Christian CIOFI

Arrondissement de  
Colmar

---  
Nombre de  
conseillers élus :

15

Conseillers en  
fonction :

15

Conseillers  
présents :

10

---

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 11 février 2010 à 20h00

Sous la Présidence de Monsieur Christian CIOFI, Maire

**Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :**  
Daniel PANZER, Yvan WENDÉ, Jean-Marc LOCHERT, Cédric SCHMIDT,  
Solange DIETRICH, Michel ZINGLE, Angélique MATZ, Josiane  
MILLESCAMPS et Xavier GABRION.

**Absents non excusés : --**

**Absents excusés :**

Mme Anita ERTLÉ, ayant donné procuration à M. Daniel PANZER,  
M. Claude SPIESER, ayant donné procuration à M. Xavier GABRION,  
Mme Rachel MEBOLD, ayant donné procuration à Mme Solange DIETRICH,  
M. Thierry HINIGER,  
M. Jacky KIEFFER.

### **B 1. AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE MONTAGNE VIGNOLE ET RIED**

En tant que Commune limitrophe de la Commune d'Orbey qui est membre du Syndicat Mixte Montagne Vignoble et Ried, le Conseil Municipal est amené à émettre un avis sur le projet de SCoT Montagne Vignoble et Ried, arrêté par le Comité Directeur du Syndicat Mixte Montagne Vignoble et Ried en date du 4 novembre 2009.

M. Daniel PANZER, 1<sup>er</sup> Adjoint et Mme Solange DIETRICH, Conseillère Municipale, qui représentent la Commune de Soultzeren au Syndicat Mixte pour le SCoT Colmar-Rhin-Vosges ont pris connaissance du projet de SCoT Montagne Vignoble et Ried et informent l'Assemblée qu'il n'y a aucune observation particulière à émettre.

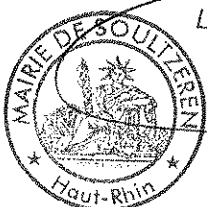
### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après délibération,

⇒ **INFORME** le Syndicat Mixte Montagne Vignoble et Ried qu'il n'a aucune observation à formuler concernant le projet de de SCoT Montagne Vignoble et Ried.

ACTE RENDU EXECUTOIRE  
APRES DEPOS EN PREFECTURE  
LE ..... 19 FEV. 2010 .....  
ET PUBLICATION OU NOTIFICATION  
DU ..... 19 FEV. 2010 .....

Le Maire,



---  
Pour extrait conforme,  
À Soultzeren, le 16 février 2010  
Le Maire,

